



Mediterranean Court of Arbitration
Cour Méditerranéenne d'Arbitrage
Corte Arbitrale del Mediterraneo
Corte de Arbitraje del Mediterraneo
محكمة تحكيم البحر المتوسط



INTERNATIONAL SCHOOL OF ARBITRATION AND MEDIATION

FOR THE
MEDITERRANEAN



AND THE
MIDDLE EAST

Le Centre Européen d'Arbitrage et de Médiation et
l'Ecole Internationale d'Arbitrage et de Médiation de la Méditerranée et du Moyen Orient
avec the coopération de la part de la Université Complutense de Madrid

organisent

Med-Mid "La 10ème édition du Congrès International Annuel dédié à la Méditerranée et au Moyen Orient"

qui aura lieu à Madrid, à l'Université Complutense (Av. Séneca, 2)
le 18 novembre 2016

**DES CHOIX A NE PAS FAIRE DANS UNE CONVENTION
D'ARBITRAGE INTERNATIONAL**



Le Colloque se déroulera en anglais (quelques relations seront tenues en français)
sans traduction simultanée en d'autres langues.

La participation au colloque est réservée aux personnes qui se sont enregistrées et qui ont réglé la cotisation.



PROGRAMME

09:00 Ouverture des travaux

- **M. Mauro Rubino-Sammartano**,
Président du Centre Européen d'Arbitrage et de Médiation
- **Prof. José Carlos Fernandez Rozas**,
Professeur de Droit International Privé, Université Complutense, Président de la Délégation Espagnole de la Cour Européenne d'Arbitrage
- **M. le Bâtonnier Pascal Créhange**
M. le Bâtonnier de Strasbourg

09:30 Négocier trop rapidement la convention d'arbitrage

- *Rapporteur* : **M. Gaëtan Zeyen**,
Président de la Délégation du Belgique de la Cour Européenne d'Arbitrage
- Commentaires par les participants

10:00 Accepter un siège de l'arbitrage trop éloigné (ou trop proche de celui de la partie adverse)

- *Rapporteur* : **Donna Lucrezia Colonna di Stigliano**,
Co-Président de la Délégation Irlandaise de la Cour Européenne d'Arbitrage
- Commentaires par les participants

10:30 Choisir des règles pas appropriées de droit substantiel

- *Rapporteur* : **Prof. Walid Kassir**,
Président de la Délégation Moyen Orient de la Cour Européenne d'Arbitrage
- Commentaires par les participants

11:00 Pause Café

11:30 N'être pas assisté par un spécialiste en matière d'arbitrage

- *Rapporteur* : **M. Sixto Sanchez Lorenzo**,
Professeur de Droit International Privé, Université de Granada
- Commentaires par les participants



12:00 Choisir trois arbitres plutôt qu'un arbitre unique?

- *Rapporteur* : **M. Mauro Rubino-Sammartano**,
Président de la Cour Européenne d'Arbitrage
- Commentaires par les participants

12:30 Laisser choisir l'arbitre par un tiers?

- *Rapporteur* : **M. Philippe Boustany**,
Président de la Délégation Libanaise de la Cour Européenne d'Arbitrage
- Commentaires par les participants

13:00 Buffet



14:00 Dans quelle mesure l'arbitre peut-il avoir une forme de proximité?

- *Rapporteur* : **M. Antonios Tsavdaridis**,
Secrétaire Général de la Cour Européenne d'Arbitrage, Président de la Délégation Grecque de la Cour Européenne d'Arbitrage
- Commentaires par les participants

14:30 Ne pas se soucier de la problématique des rapports existants entre arbitres

- *Rapporteur* : **Prof. Thomas Clay**,
Professeur à l'Université de Versailles Saint Quentin et Ancien Doyen de cette Université,
 - **M.me Elena Sevilla Sanchez**,
Avocat à Madrid
- Commentaires par les participants

15:00 Choisir le siège de l'arbitrage soumis à une loi ne permettant de former un recours contre la sentence arbitrale que pour des violations en matière de procédure

- *Rapporteur* : **M. Gonzalo Stampa**,
Avocat à Madrid, Directeur de la CIMA, Corte Civil y Mercantil de Arbitraje
- Commentaires par les participants

15:30 Pause Café

15:45 Choisir un règlement prescrivant une renonciation à tous recours contre la sentence arbitrale

- *Rapporteur* : **M. Ozgur Asik**,
Turque de la Cour Européenne d'Arbitrage
- Commentaires par les participants



16:15 Prévoir que la procédure arbitrale sera mise en oeuvre selon les mêmes règles que celles s'appliquant au procès se déroulant devant le juge étatique

- *Rapporteur* : **M.me Laura Weiller**,
Maître de Conférence à l'Université de Aix-en-Provence
- Commentaires par les participants

16:45 Accepter de plaider dans la langue de son adversaire

- *Rapporteur* : **M. Pedro Claros**,
Avocat à Madrid, Associé de Cuatrecasas
- Commentaires par les participants

17:15 Rapport de synthèse

- *Rapporteur* : **M. Mauro Rubino-Sammartano** et **José Carlos Fernandez Rozas**

18:00 Fin des travaux

20:00 Dîner de Gala au Restaurant Embassy (pour ceux qui ont enregistré pour cet événement)

Pour info:

events@cour-europe-arbitrage.org

www.cour-europe-arbitrage.org

MED-MID X

10ème Conférence
 sur la Méditerranée
 et du Moyen Orient

Madrid
18 novembre 2016

■ Détails d'Inscription

Nom	_____
Prenom	_____
Société/Organisation	_____
Position	_____
Adresse	_____
Ville et Pays	_____
Tel.	_____
Fax	_____
E-mail	_____
Facture à émettre au nom de	_____
Numéro de TVA	_____

■ Frais d'Inscription

Frais de participation base aux sessions	€ 140,00
	plus VAT € 30,80
	Total : € 170,80
Diner de Gala	€ 50,00
	plus VAT € 11,00
	Total : € 61,00
Total	€ _____

■ Paiement

J'autorise la Cour Européenne d'Arbitrage à débiter le montant de € _____ sur ma carte de crédit suivante: _____

Type de carte de crédit	_____	<input type="checkbox"/> Visa	<input type="checkbox"/> Mastercard
Nom du titulaire de la carte	_____		
Numéro de la carte	_____		
Date d'échéance	_____		
Signature du titulaire de la carte	_____		

Si vous n'êtes pas en mesure de régler de cette façon-ci, veuillez contacter notre Secrétariat (events@cour-europe-arbitrage.org).

Dans ce cas-là, veuillez donner instructions à votre banque de nous faire parvenir ce montant **net de toute commission bancaire**.

Important : l'inscription sera enregistrée seulement au moment de la réception du paiement.



■ Annulation

- remboursement du 85% en cas d'annulation 20 jours avant le colloque
- remboursement du 60% en cas d'annulation 10 jours avant le colloque.

■ Inscription

Le présent Formulaire d'Inscription est à renvoyer par e-mail à **events@cour-europe-arbitrage.org** tandis qu'il faut transmettre directement à l'hôtel la réservation de la chambre, avec copie à nous.

■ Hôtel recommandé

Hotel Emperador Madrid
Calle Gran Vía, 53
28013 Madrid, España
E-mail: **hemperador@emperadorhotel.com**

■ Réservation de l'hôtel

La réservation doit être faite par chaque participant aussitôt que possible directement à l'hôtel **hemperador@emperadorhotel.com** (à l'attention de M. José Baeza), mentionnant la Conférence « Med-Mid X » de la Cour Européenne d'Arbitrage, pour s'assurer quant à la disponibilité des chambres et les prix.

Les prix indiqués par l'Hotel et qui sont appliqués au moment sont:

- Chambre Double 123€ + 10% IVA par chambre, pour nuit, BB
- Chambre Double, un seul occupant 113€ + 10% IVA par chambre, pour nuit, BB

L'option et les tarifs que nous avons obtenus prennent fin le 17 Octobre 2016.

■ Diner de Gala

Nous avons réservé pour le Diner de Gala au Restaurant Embassy (Paseo Castellana 12).

La participation au diner doit être réservée et réglée comme il est indiquée ci-dessus.